

LEGENDE



Découpage en zones avec indication du type de zone

----- Marge de reculement par rapport à la voie



Emplacement réservé avec numéro de l'opération



Espace boisé classé à conserver

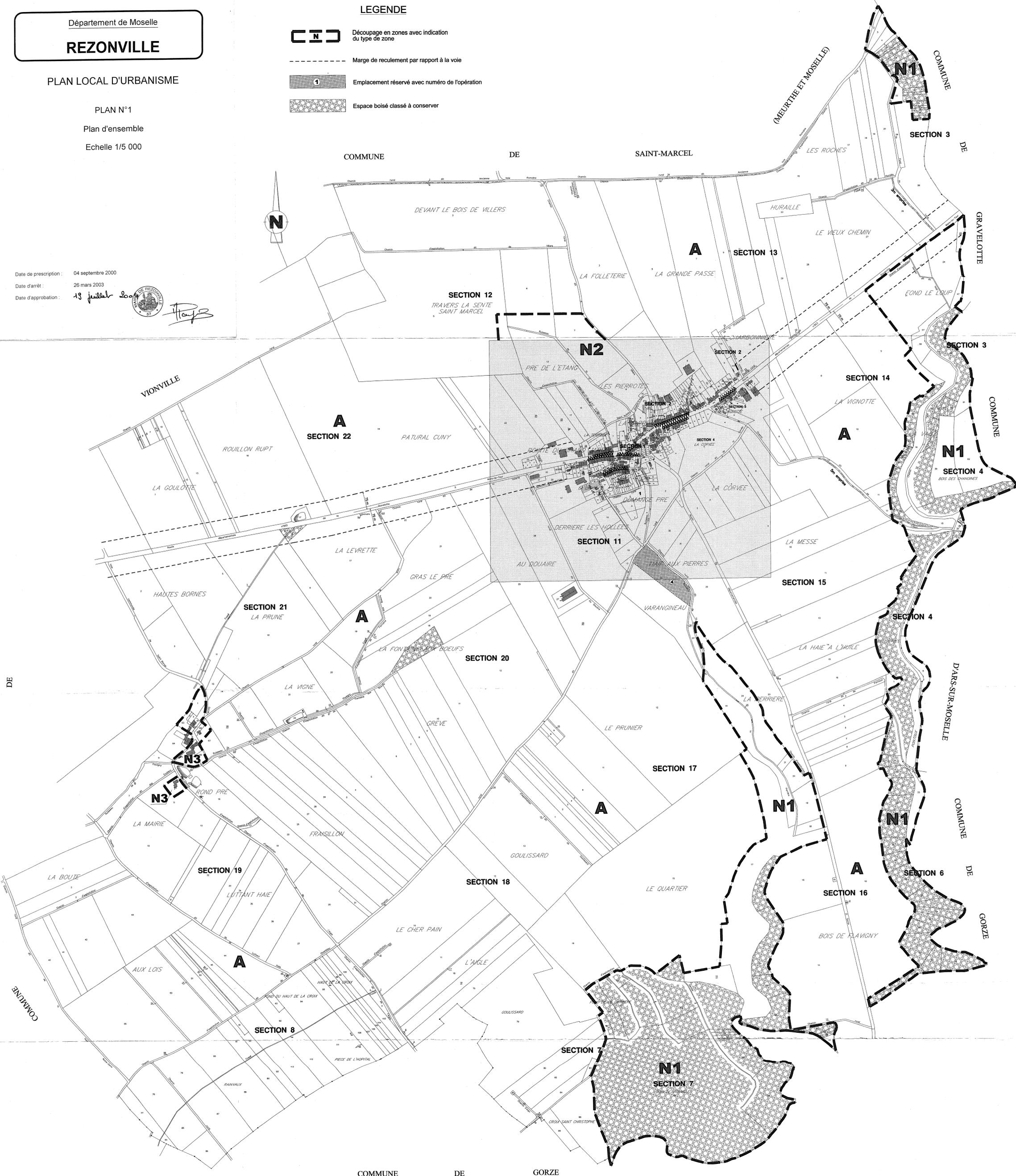
Date de prescription : 04 septembre 2000

Date d'arrêt : 26 mars 2003

Date d'approbation : 19 juillet 2003



Handwritten signature



DE

COMMUNE

COMMUNE

DE

GORZE

D'ARS-SUR-MOSELLE

COMMUNE

DE

GORZE

DE

GRAVELOTTE

COMMUNE

DE

COMMUNE

DE

COMMUNE

DE

COMMUNE

DE

GORZE

COMMUNE

DE

SAINT-MARCEL

(MEURTHE ET MOSELLE)

COMMUNE

SECTION 3

SECTION 3

SECTION 3

SECTION 4

SECTION 4

SECTION 6

SECTION 6

SECTION 6

SECTION 6

SECTION 13

SECTION 12
TRAVERS LA SENTE
SAINT MARCEL

N2

SECTION 14

SECTION 22

SECTION 11

SECTION 15

SECTION 21
LA PRUNE

SECTION 20

SECTION 17

N3

SECTION 19

SECTION 18

SECTION 16

SECTION 8

SECTION 7

SECTION 7

VIONVILLE

LA GOULONTE

HAUTES BORNES

LA MAIRIE

LA BOUTE

AUX LOIS

RAINVAUX

DEVANT LE BOIS DE VILLERS

LA FOLLETERIE

LA GRANDE PASSE

HURAILLE

LE VIEUX CHEMIN

FOND LE LOUP

PRE DE L'ETANG

LES PIERROTES

LA CORVEE

LA LEVRETTE

GRAS LE PRE

VARANGINEAU

LA FONTAINE AUX BOEUF

GRÈVE

LE PRUNIER

LA HAIE A L'HAÏLE

LA BERRIERE

D'ARS-SUR-MOSELLE

COMMUNE

DE

GORZE

LE CHER PAIN

L'ANGLE

LE QUARTIER

BOIS DE FLAVIGNY

PIEDE DE L'HOPITAL

CROIX SAINT CHRISTOPHE